REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°73-143 du 21 avril 1973

portant nomination de membres du corps enseignant de la Faculté de Médecine de l'Université du Dahomey.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'Ordonnance N°73-25 du 24 mars 1973, portant réorganisation et fonctionnement des services centraux du Ministère de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
VU le Décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et le décret N°73-121 du 30 mars 1973 qui l'a modifié ;
VU le Décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complèté ;
VU le Décret N°70-217/CP/MEN du 21 août 1970, portant création et organisation de l'Université et des Enseignements Supérieurs au Dahomey ;
Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Docteur Eusèbe ALIHONOU, Chef de Clinique, Assistant de Gynécologie-Obstétrique, est nommé Maître de Conférences, Agrégé des Universités, Gynécologue-Obstétricien des Hôpitaux, dans la Discipline Gynécologie-Obstétrique, à compter du 1er octobre 1972.

ARTICLE 2 - Le Docteur Anicet NOUHOUAYI, Chef de Clinique, Assistant de Bactériologie au Centre National Hôspitalier et Universitaire de Cotonou, est nommé Maître de Conférences, Agrégé des Universités, Médecin des Hôpitaux, dans la Discipline Maladies Infectieuses, à compter du 1er octobre 1972.

../..

ARTICLE 3 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 avril 1973

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Culture, de la Jeunesse et des
Sports,

Capitaine Hilaire BADJOGOUME

Le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales,

Capitaine Moriba DJIBRIL

Ampliations : PR 8 - CS 6 - MEN 8 - autres ministères 10 - SGG 4
DGSP 4 - DGES 4 - Intéressés 2 - UNIDAH 4 - IAA-DCCT-CNI-IGF 4
DB-CF-DC-Solde 4 - Trésor 4 - Gde Ch. 1 DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
JORD 1 Dossiers des intéressés 2.